

Pratique professionnelle préalable à l'entrée en formation d'éducateur social ES Rapport de l'institution

Pratique préalable de 400h en un seul lieu, au taux minimum de 50%. Pratique préalable de 1200h pour les candidat·e·s avec parcours scolaire uniquement (*Règlement des admissions Art 3*).

Nom et prénom du/de la candidat·e
 Institution/lieu de pratique
 Dates de la pratique professionnelle préalable du AU
 Nombre d'heures effectuées
 Champ professionnel
 Coordonnées du/de la responsable de stage

Aptitudes et capacités à	Appréciations
Communiquer • Écrit • Oral • Avec les usagers • Avec les professionnels • Autres	
Collaborer • Equipe • Hiérarchie • Autres	
S'adapter et s'impliquer dans le travail éducatif • Compréhension • Adaptation au cadre • Sens des responsabilités • Capacité d'initiative	



Motivation pour la profession • Engagement • Disponibilité • Congruence	
--	--

Selon votre appréciation, possède-t-il elle les aptitudes nécessaires pour s'engager dans une formation dans la filière choisie :

☐ **oui**

☐ **non**

Remarques générales et recommandations

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date

.....

Signature du/de la responsable de stage

.....

Timbre de l'institution et signature de la direction

.....

.....

.....

.....

.....